

Le Courant

Volume 14, numéro 1

Mai 2008

Avez-vous survécu à l'hiver ??? Il semblerait que nous ayons toujours environ la même quantité de précipitations dans une année. Avec l'hiver neigeux que nous avons eu, ce sera probablement sec cet été. Vous aurez encore plus besoin du fleuve... mais il faudra en prendre soin.

Vous trouverez dans ce numéro le suivi des projets et dossiers actuellement pilotés par le Comité ZIP et quelques autres dossiers intéressants.

Prenez le temps de bien lire l'article sur le nouveau plan de gestion des niveaux d'eau du fleuve, cela pourrait vous intéresser. Quelques membres du Comité ZIP vont participer à la soirée d'information de la CMI du 6 mai à Montréal et vous feront part de leurs commentaires.

Nous comptons sur votre participation à notre super spectacle du 7 juin. Cela fait 15 années que nous travaillons avec vous pour améliorer le fleuve Saint-Laurent. On fête les 15 ans du Comité ZIP, c'est aussi votre fête !

J'en profite pour vous rappeler que chacun fait partie de la solution. Plus il y aura de gens intéressés à s'impliquer au niveau environnemental et du fleuve Saint-Laurent, plus les gouvernements devront s'y intéresser et plus il y aura d'action ! Parce que pour l'instant, celui qui devrait être le principal intéressé, le gouvernement fédéral, semble avoir oublié le fleuve...

Veillez noter que pour la période estivale, nos bureaux seront fermés du 13 au 26 juillet 2008. PROFITEZ-EN TOUT EN AYANT EN TÊTE QUE L'EAU DU FLEUVE NE FAIT PAS QUE PASSER... ON L'UTILISE AU QUOTIDIEN DANS BIEN DES FOYERS ET ENTREPRISES.

Claire Lachance, directrice-générale
Marthe C. Théorêt, agent d'information et de relations publiques
Christine Duguay, secrétaire-réceptionniste
Claudia Chiasson, bénévole au centre de documentation
Carole Clavel, comptable volante
Tél. : 450-371-2492
ziphsi@rocler.com

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

aura lieu jeudi le 12

juin 2008

à 19h30

au Club

Nautique de
Salaberry-de-
Valleyfield.

Suivi de la
conférence de
Monsieur André

Carpentier
du MDDEP

sur le nouveau
plan de gestion
des niveaux d'eau
du lac Ontario
et du fleuve
Saint-Laurent

BIENVENUE À
TOUS !

Afin de vous rapporter les nouvelles des dossiers et projets qui évoluent sur notre territoire, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent fait appel à ses membres et bénévoles.

Les membres du conseil d'administration du Comité ZIP n'endossent pas nécessairement toutes les opinions émises dans ces textes.

Si vous avez un sujet touchant une des nombreuses fiches techniques des PARE lac Saint-Louis, du PARE lac Saint-François et du PARE « Entre 2 lacs », n'hésitez pas à nous le faire parvenir.

Le mot du président



par
Francis
Videaud

Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a quinze ans d'existence et de ce fait j'ai quinze ans de plus, comme d'autres membres du conseil d'administration qui ont participé à sa fondation.

Ce qui m'a plu dans ces comités ZIP c'est l'audace de réunir les organismes sociaux, gouvernementaux, industriels, environnementaux et simples citoyens pour un même défi, réhabiliter le fleuve Saint-Laurent, afin d'en redonner les bénéfices à tout un chacun.

Un travail de longue haleine, car il y a des inégalités d'intérêts plus ou moins bien arbitrés par les gouvernements. De plus, il y a encore une grosse hypothèque de pollution antérieure, qu'il faudra gérer encore longtemps en surveillant qu'il n'en vienne pas d'autres.

Nous avons depuis la première réunion, à la marina de Melocheville en 1992, fait beaucoup de chemin et même au début sur les chapeaux de roue: Comité provisoire, lettres patentes, règlements généraux, trois colloques successifs. Lors de ces colloques nous invitons les individus préoccupés par ses parties du fleuve, à nous informer des problèmes qu'ils

connaissaient. À partir de cela nous avons élaboré trois PARE avec des fiches techniques détaillées et des échéanciers de réalisation.

Nous avons aussi organisé de nombreuses plénières pour expliquer notre progression et donner de l'information. Nous étions la ZIP modèle pour les autres en formation.

Peut-être allions-nous trop vite car, il y a quatre ans, nous avons eu, une baisse de financement de plus de 20% qui a ralenti considérablement nos actions. Il nous faut passer maintenant beaucoup de temps pour chercher d'autres ressources afin de continuer à faire progresser les problèmes émergent des fiches techniques.

Un de nos problèmes est notre visibilité; seul les initiés connaissent les comités ZIP. Le Ministère de l'Environnement du Canada, qui nous subventionne en partie, ne fait pas suffisamment notre publicité; les gens n'entendent pas parler de nous au niveau provincial et pourtant le Saint-Laurent traverse le Québec...

C'est pourquoi, nous organisons le 7 juin 2008 une grande fête. Je vous y attends en grand nombre. C'est pour une bonne cause, *Le Saint-Laurent ce fleuve qui nous tient à cœur.*

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter bonne chance pour la suite car je tire ma révérence au terme de mon mandat. Félicitations à tous et toutes pour votre intérêt pour le fleuve.

Monsieur Videaud représente les citoyens au Conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.



La journée plein air est de retour pour vous



par
Claire
Lachance

Pour une 2^e année, les bénévoles de Crivert et le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent vous invitent à la journée plein air du 7 juin 2008. Cette journée aura lieu encore au Camp Bosco, situé sur l'île Dondaine, une île du Saint-Laurent. Les gens de la région ne réalisent pas toujours qu'ils sont entourés d'eau, sauf quand il s'agit de traverser les ponts ! Et pourtant, tout ce que l'on fait sur notre île a un impact sur le Saint-Laurent.

Pour la majorité d'entre nous, l'eau du robinet vient du fleuve et nos égouts retournent au fleuve... Pourtant combien de personnes boivent de l'eau embouteillée dont seulement 9% des bouteilles de plastique sont récupérées au Québec ?

Les déchets que nous produisons sont envoyés au site d'enfouissement ailleurs soit, mais le transport de ces déchets cause une pollution atmosphérique qui retombe au sol avec les précipitations et retourne inévitablement au fleuve... Il ne faut pas oublier qu'une seule goutte d'huile contamine 25 litres d'eau.

Et les gens osent dire ensuite que c'est au gouvernement de s'occuper d'environnement ! Il faut penser dès maintenant à réduire notre empreinte écologique. Commencer dans sa cour c'est ça la solution.

Notre journée plein air est faite pour les gens qui aiment être dehors. Avec une sortie d'observation d'oiseaux dès 7h00

le matin, vous pourrez voir les oiseaux riverains, forestiers et urbains... et une sortie d'interprétation de la nature à 10h00, vous pourrez passer votre journée dehors.

Notre journée plein air est faite pour les familles. Avec REPTIZOO présentant des reptiles vivants d'ici et d'ailleurs pour mieux les connaître, avec un jeu gonflable gratuit pour les enfants et des activités de bricolage ils auront de quoi bouger toute la journée.

Notre journée plein air est faite pour apprendre à être plus « vert ». Kiosque sur l'efficacité énergétique d'Hydro-Québec (avec tirage), kiosque sur le compostage de la MRC de Beauharnois-Salaberry (avec tirage), kiosques de produits d'ici, et autres trucs pour diminuer votre empreinte écologique avec le kiosque de Crivert et celui du Comité ZIP.

Notre journée plein air est faite pour connaître les activités de plein-air disponibles cet été. Kiosques des Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, kiosque de la Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC), kiosque de Crivert et du Comité ZIP et leurs activités estivales.

VOUS AVEZ DE BONNES RAISONS DE VENIR À LA JOURNÉE PLEIN AIR MAIS LA PLUS IMPORTANTE C'EST QUE VOUS NOUS ENCOURAGEZ EN APPORTANT VOS CANNETES ET BOUTEILLES VIDES CONSIGNÉES !

DONS PLANIFIÉS

Avez-vous déjà pensé à faire un don planifié ?

Un don planifié c'est un don que vous planifiez de votre vivant, que ce soit un legs testamentaire, un legs par assurance-vie, une rente de bienfaisance ou d'une autre façon que vous aurez convenu avec votre notaire.

Tout organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada comme organisme de charité peut recevoir un don régulier ou un don planifié.

Tout ce que vous avez à faire c'est d'en parler à votre notaire et à l'organisme auquel vous destinez votre don.

C'est un moyen original de s'assurer que votre argent profitera même après votre départ vers des cieux meilleurs.

Si vous désirez plus d'information, parlez-en à votre notaire ou venez chercher une brochure d'information au Comité ZIP.

Le projet d'abris pour dorés jaunes au lac Saint-François, initié en 2005, n'est pas encore terminé.

Nous avons réussi à faire les deux (2) sorties pour prélever des échantillons de sédiments en 2007.

Les analyses sont actuellement en cours et nous devrions recevoir les résultats en mai 2008.

Ensuite nous devons tenir une réunion du comité d'experts pour voir si nous les laissons en place ou si nous devons les enlever.

Rappelons que c'était un projet pilote.

Le projet d'amélioration d'une frayère multispécifique dans le canal de Beauharnois

PARE du lac Saint-François fiche #18



par
Claire
Lachance

Lors de notre dernière parution, nous vous présentions le projet d'amélioration d'une frayère en eaux vives du canal de Beauharnois.

Le printemps étant arrivé, il faut maintenant vérifier si la frayère est encore là !!! Vous en doutiez ? Pas moi. Les travaux ont été préparés et réalisés par des firmes compétentes qui connaissent le canal Beauharnois.

Les **travaux d'amélioration** de la frayère et la revégétalisation de la rive ont eu lieu du 29 octobre au 5 novembre 2007.

Le **suivi** est en préparation ou a déjà débuté selon le bon vouloir des poissons... Il s'agit d'abord de vérifier l'intégrité de l'aménagement, d'évaluer sa stabilité et les signes d'érosion et d'identifier tout autre problème particulier à l'aménagement. C'est à cette étape que les données ayant trait à l'abondance des géniteurs et à l'utilisation de la frayère seront recueillies. Un suivi de la revégétalisation est également en cours pour vérifier si les arbustes plantés en rive ont survécu à l'hiver neigeux que nous avons eu et si les graines de plantes indigènes

ensemencées veulent pointer.

Le **panneau d'interprétation** est en préparation et attendez de le voir... il est superbe. Son installation est prévue au plus tard pour le mois de juin. Il sera installé en bordure de la piste cyclable du canal de Beauharnois, à proximité de la frayère, et vous aurez le loisir de l'admirer lors de vos excursions à vélo.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à la première exposition itinérante, portant sur le projet et les habitats fauniques, du 29 au 31 mai au Centre d'achat Valleyfield. Les autres auront lieu à Pincourt du 4 au 6 septembre et à Châteauguay du 2 au 4 octobre.

Nous serons également du circuit « Roulez vers la culture » de la MRC de Beauharnois-Salaberry le 8 juin 2008.

Un film récapitulatif des travaux est presque terminé. Il sera diffusé à la télévision communautaire de Châteauguay (CTGC) et à la télévision communautaire de Salaberry-de-Valleyfield (TVC-13) mais nous ne connaissons pas encore les dates de diffusion.

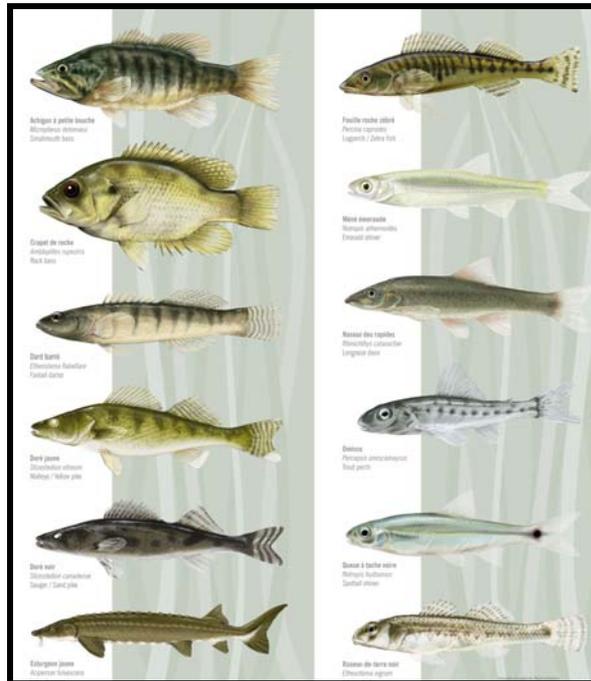
Une version internet sera également mise en ligne sur la page du projet dès qu'elle sera terminée.

Surveillez notre site internet pour connaître tous les détails www.rocler.qc.ca/ziphs1

Nouvelles espèces pouvant utiliser la frayère

Les espèces déjà présentes sur la frayère avant les travaux d'amélioration sont :
Chevalier blanc
Chevalier rouge
Meunier noir

Dessins gracieuseté de Maurice Dunberry. Toute reproduction interdite.



Le **Fonds pour les dommages causés à l'environnement (FDE)** est constitué de montants adjugés par la Cour ou issus de règlements hors Cour accordés à Environnement Canada (EC) pour des dommages causés à l'environnement. EC, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, utilise le FDE pour appuyer des lois fédérales concernant l'environnement, notamment la Loi sur les pêches, la Loi sur la marine marchande du Canada et la Loi sur les espèces sauvages au Canada. Le FDE a pour objectif de responsabiliser les contrevenants imputables d'infractions en faisant en sorte que l'argent qu'ils versent soit consacré à la restauration de milieux endommagés ou à des actions de protection ou d'éducation.



Environnement
Canada

Environnement
Canada

La **Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE)** soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, la restauration et la conservation des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2007, la Fondation a participé, à hauteur de près de 7 millions de dollars, au financement de plus d'une centaine de projets d'une valeur globale de plus de 21 millions de dollars.



Les résidents de la région auront vu dans les journaux que les groupes situés au Centre Garneau devront déménager d'ici le mois de septembre. Comme nous n'avons eu aucune nouvelle de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, nous ne pouvons vous en donner. Nous ne connaissons pas les détails car nous l'avons appris comme vous par les journaux. Dès que nous aurons les détails de notre nouvelle adresse, nous vous transmettrons les détails par courriel. Si vous ne nous avez pas encore transmis votre adresse, c'est le temps de le faire !

Dans le cadre des activités entourant le 15^e anniversaire de fondation du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, un tirage aura lieu le 5 novembre prochain.

Une boîte pour véhicule CARGOTEK PARABOLIK, d'une valeur de 750\$ et fabriquée à Salaberry-de-Valleyfield, sera tirée à nos bureaux.

Vous pouvez acheter vos billets auprès du Comité ZIP ou lors de nos activités.

Merci à *Les Entreprises Qualiplast inc.*

Honneurs pour deux bénévoles bien impliqués



par
Francine
Poupard

Le café Agora existe depuis quelques années à Salaberry-de-Valleyfield. Il organise une rencontre mensuelle le dimanche matin. On y discute de divers sujets avec un invité.

Chaque année le café Agora décerne le prix Don Quichotte suite à un concours ouvert à toute la population. Les récipiendaires du prix ont comme caractéristiques communes qu'ils ont cru en un projet qui, au départ, pouvait paraître farfelu ou utopique. Ils ont cru en leur projet, mais aussi ils y ont travaillé avec acharnement et constance, au point que l'œuvre rêvée s'est incarnée. Les retombées, les répercussions de leur réalisation ont été bénéfiques pour la communauté.

Cette année, le jury a choisi notre couple Francine et Robert Poupard, l'un est impliqué à la Réserve Nationale de Faune du lac St François depuis 10 ans, l'autre au groupe écologique Crivert depuis 19 ans ainsi qu'au Comité ZIP du Haut Saint Laurent.

C'est avec grande surprise que nous avons appris la nouvelle et nous remercions le café Agora de nous avoir choisis et récompensés. Cependant cette distinction s'adresse autant à toute l'équipe des Amis de la réserve que de celle de Crivert

particulièrement à Serge Bourdon de la réserve, Claire Lachance et Denis Gervais, pionniers de Crivert qui ont travaillé fort pour que celui-ci ne soit pas un feu de paille. Le travail de sensibilisation, d'éducation, d'information et d'action a fait avancer le domaine de l'environnement à petits pas parfois mais sans la patience, la détermination, l'entraide, les groupes n'auraient pas survécu.

La tâche n'est pas terminée, nous devons persister plus que jamais.



Madame Poupard est la représentante de l'AFEAS au Conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent. (groupes socio-économiques)

NOUVELLES BRÈVES

Rio Tinto Alcan Délivrance d'une attestation en assainissement pour l'usine Alcan-Beauharnois

Le 17 décembre dernier, l'usine Beauharnois a reçu son attestation en assainissement délivrée par le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. La durée de l'attestation d'assainissement est de cinq ans et est renouvelable à tous les cinq ans.

L'attestation en assainissement est un document décrivant l'ensemble des activités de l'usine, les rejets (émissions, eaux usées, matières résiduelles), les normes ainsi que les exigences des suivis environnementaux requis par l'usine Beauharnois.

L'ensemble des alumineries du Québec auront une attestation en assainissement qui encadrera les conditions environnementales d'opération.

Préparé par David Juteau
Monsieur Juteau est le représentant d'Alcan au Conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 23 mars dernier, les membres ont choisi des fiches à prioriser parmi la soixantaine incluses dans nos 3 Plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE).

Parmi ces priorités, il y a :

- ◆ la problématique des stocks de poissons, problématique incluse dans chacun des 3 PARE et pour laquelle 2 projets sont en cours ;
- ◆ La problématique des déversements d'hydrocarbures incluse également dans chacun des 3 PARE ;
- ◆ Les niveaux d'eau, problématique incluse encore là dans les 3 PARE ;
- ◆ La mise à jour d'au moins 3 fiches techniques ;
- ◆ la fermeture de certaines fiches techniques des PARE pour lesquelles il n'y a plus rien à faire en fonction de la problématique soulevée lors des consultations publiques.



En 2007, le Comité ZIP a participé à l'étude d'Environnement Canada sur les espèces de plantes envahissantes dans nos milieux humides.

Une douzaine de stations ont été caractérisées de Pointe-des-Cascades jusqu'à Dundee.

Environnement Canada a analysé pendant l'hiver les données recueillies parmi toutes les stations recensées par les différents groupes et travaille à la préparation de la saison 2008.

Une réunion de planification est prévue pour le 13 mai prochain.

À SUIVRE...

Il y a longtemps que je t'aime...



JOURNÉE PLEIN AIR



Samedi le 7 juin 2008

Camp Dom Bosco, 663 Boul. Bord de l'Eau, Salaberry-de-Valleyfield

Passeport d'entrée pour la journée : Apportez vos bouteilles et cannettes vides consignées

Activités gratuites pour tous de 9 h à 15 h 30

- sorties d'interprétation de la nature ;
- films sur le fleuve Saint-Laurent
- exposition de photos sur le fleuve
- atelier de bricolage
- kiosques de groupes et produits de chez nous
- jeu gonflable pour les enfants
- reptiles vivants d'ici et d'ailleurs (Reptizoo)



Pour en savoir plus et obtenir l'horaire complet :
www.rocler.qc.ca/ziphsi

Venez célébrer le 15e anniversaire du Comité ZIP

Souper spectacle de 18 h à 23 h

Avec
Denis Miron
et
André Gibeault
du groupe
«T'es pas game»



Coût du billet : 50\$
ou forfait pour une table de 8 personnes

Billets au 450-371-2492

Ces activités s'inscrivent dans le cadre des célébrations
marquant les 20 ans du Plan Saint-Laurent.
Pour plus d'informations : www.planstlaurent.qc.ca

« Le Saint-Laurent, un fleuve qui nous tient à coeur! »



par
Danielle
Glaude

Une nouvelle ordonnance d'approbation (document rédigé par la Commission Mixte Internationale (CMI) pour autoriser la construction et l'exploitation d'un projet) est proposée pour la régularisation des débits et des niveaux d'eau dans le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent au barrage Moses-Saunders situé à Cornwall (Ontario) et à Massena (New York).

Le rôle de la CMI est de statuer sur les demandes qui lui sont présentées de façon à s'assurer que la construction et l'exploitation des projets qui lui sont soumis respectent le Traité des eaux limitrophes de 1909.

« En 1952, la CMI a rendu une ordonnance d'approbation du projet d'aménagement hydroélectrique sur le fleuve Saint-Laurent, puis a délivré une ordonnance supplémentaire en 1956. En 1963, la CMI a approuvé un plan (le plan 1958D) pour régulariser le niveau du lac Ontario et le débit de ses eaux entrant dans le Saint-Laurent. La CMI envisage maintenant de rendre une nouvelle ordonnance et d'adopter un nouveau plan de régularisation afin de tenir compte de l'évolution des intérêts (approvisionnement d'eau, navigation commerciale et de plaisance, hydroélectricité, biens riverains,

environnement), des temps secs ou pluvieux qui s'extrémisent depuis les années 1950, sans compter les intempéries à craindre pour l'avenir, et des avancées scientifiques et techniques dans le domaine de la gestion de l'eau. »

C'est suite à l'Étude internationale sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent lancé en décembre 2000 que la CMI a officiellement entamé le processus d'examen de l'Ordonnance de 1956. La CMI a mené l'étude pour les raisons suivantes :

1-Évolution des besoins des groupes d'intérêt. Depuis 1956, les utilisations du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ont augmenté, tant en terme d'étendue que de diversité, pour presque tous les intérêts ;

2-Mécontentement de certains groupes d'intérêts. Depuis deux décennies, divers groupes d'intérêts, en particulier les propriétaires riverains et les plaisanciers, se plaignent de plus en plus de la manière dont le débit du lac Ontario est régularisé ;

3 - P r é o c c u p a t i o n s environnementales. L'ordonnance de 1956 ne tient pas compte des répercussions de la régularisation sur l'écosystème. La restriction des fluctuations des niveaux d'eau a mené à une réduction de la diversité et de la capacité de récupération des zones humides, lesquelles constituent un élément essentiel de la santé de l'écosystème riverain. Les

Des mises à jour des fiches techniques des PARE sont prévues pour 2008.

La fiche technique no 1 du PARE «Entre 2 lacs », celle sur Noranda CEZinc, a été mise à jour récemment.

Nous attendons la mise à jour sur la fiche technique no 6 du PARE du lac Saint-Louis, celle sur les sédiments contaminés, pour tenir une soirée plénière qui servira également à valider ces deux (2) nouvelles mises à jour.

Nous tenterons de faire quelques autres mises à jour à l'automne 2008 pour validation à l'hiver 2009.

Lors du dernier colloque « La vie aquatique et les milieux humides : une question de survie » tenu le 16 février 2007, nous avons informé les participants que nous essaierions de trouver des réponses aux nombreuses questions qu'ils nous avaient laissés. Nous avons reçu les réponses de Pêches et Océans Canada mais n'avons pas encore eu le temps de les insérer dans notre page WEB.

Ne vous inquiétez pas, elles seront bientôt sur notre site internet www.rocler.qc.ca/ziphsl

zones humides et la santé de l'écosystème sont maintenant des préoccupations importantes pour les deux pays ;

4-Extrêmes plus marqués des apports en eau ;

5-Changements climatiques. Il est important de comprendre comment les divers scénarios de changements climatiques pourraient influencer sur la régularisation du débit sortant du lac Ontario et le respect de l'Ordonnance ;

6-Manque d'information sur les effets de la régularisation. Avant l'Étude internationale, on manquait de données quantitatives fiables concernant les effets de la régularisation sur les propriétés riveraines, la navigation de plaisance et l'environnement ;

7-Nécessité d'une étude approfondie. L'insuffisance des informations requises pour répondre aux préoccupations du public quant aux éventuels effets sur l'environnement et aux autres répercussions a convaincu la CMI de la nécessité d'entreprendre une étude exhaustive et un examen fondamental de la régularisation ;

8-Progress de la science et de la technologie en ce qui a trait à l'évaluation environnementale, aux répercussions sur les zones riveraines et à la modélisation informatique pour mieux prédire les variations de l'alimentation en eau du lac Ontario. ».

« Par rapport au plan actuel, le Plan 2007 améliore les avantages pour l'environnement et les avantages économiques globaux et assure un équilibre plus juste entre tous les intérêts. La CMI propose en outre de modifier la façon de mettre en

œuvre l'ordonnance et le plan, y compris la façon dont le Conseil sera structuré, les circonstances où le Conseil pourra ordonner que les débits s'écartent de ceux prévus par le Plan 2007, et comment le Conseil et la CMI prendront en compte les renseignements nouveaux par la voie d'un programme de gestion adaptative. »

« La CMI est déterminée à maintenir durant la phase décisionnelle le processus ouvert et transparent de participation du public qui a été suivi durant l'Étude. Elle tiendra des séances d'information et des audiences publiques officielles* dans la région du lac Ontario et du Saint-Laurent au printemps. La CMI veillera à bien tenir compte de tous les commentaires reçus et à ne négliger aucune préoccupation soulevée. Elle cherchera aussi l'assentiment des deux gouvernements fédéraux avant d'arrêter une décision puisque ceux-ci jouent un rôle central dans l'élaboration des critères de régularisation. »

« L'approbation du plan actuel, appelé plan 1958D, par la CMI a plus de 40 ans. Le plan 1958D a été établi d'après les apports d'eau au lac Ontario enregistrés de 1860 à 1954. Le Conseil international de contrôle de la CMI a souvent dévié du plan 1958D, en partie parce que les apports d'eau au cours des 40 dernières années ont été soit supérieurs, soit inférieurs aux valeurs que l'on prévoyait devoir gérer à l'aide de ce plan. La CMI a jugé que le nouvel ensemble de règles proposées, appelé plan 2007, avait donné des résultats probants lors des essais portant sur des séquences d'apports d'eau enregistrées dans le passé, jusqu'à 2000, et s'adaptait à une variété beaucoup plus grande d'apports stochastiques, et aux scénarios de changement climatique. »

« Le plan 2007 sera supérieur aux

règles de fonctionnement actuelles dans presque tous les secteurs ; il donnera lieu à une hausse notable de la production d'énergie hydroélectrique, accroîtra la diversité de la flore des milieux humides le long des rives du lac Ontario, réduira les délais, pour les navires, causés par la présence de courants d'une force trop grande pour les bâtiments circulant dans la Voie maritime du Saint-Laurent, et assurera dans le port de Montréal une profondeur plus sûre pour le transport des marchandises. Le plan réduit également les dommages aux propriétés riveraines du lac Ontario. Les plaisanciers en deçà du barrage profiteront de ce plan, mais le tirant d'eau posera problème plus souvent que maintenant pour les propriétaires de bateau utilisant les installations dans les eaux les moins profondes du lac Ontario. C'est là, d'une part, une conséquence inévitable du fait de garder occasionnellement le niveau du lac Ontario à un point plus bas dans le but de restaurer les milieux humides riverains et, d'autre part, un effet du maintien de niveaux peu élevés au printemps, en hiver et à l'automne afin de protéger les propriétés riveraines du lac Ontario lorsque le risque de tempête dévastatrice s'accroît. »

« Les écarts par rapport aux règles prescrites dans le plan demeurent permis à court terme en cas de conditions imprévues sur le fleuve Saint-Laurent. Par exemple, des écarts peuvent être autorisés si l'état des glaces l'exige ou si des situations d'urgence se présentent, pour éviter les inondations par la rivière des Outaouais au printemps, pour

permettre le passage en toute sécurité de navires si l'on pouvait raisonnablement s'attendre à trouver des eaux plus profondes, et pour faciliter le halage des embarcations de plaisance à l'automne. »

« Les différences entre les niveaux d'eau établis par le plan 2007 et par le plan 1958D tel qu'il a été appliqué avec déviations ces dernières années seront minimales, car les deux plans poursuivent les mêmes objectifs. »

***Séance d'information :
le 6 mai 2008**

**Audience publique : 17 juin 2008
Au Jardin Botanique de Montréal**

Source : Ordonnance d'approbation pour le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent et autres documents disponibles sur le site internet de la CMI www.ijc.org

Madame Glaude représente les citoyens au Conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.

Avez vous remarqué qu'on parle d'accroître la diversité de la flore des milieux humides le long des rives du lac Ontario ?? Et le Saint-Laurent là-dedans ??

Avez-vous remarqué qu'on parle de réduire les dommages aux propriétés riveraines du lac Ontario ? Et le Saint-Laurent là dedans ?

La santé future du fleuve Saint-Laurent est entre vos mains ; la parole est à vous... les commentaires seront reçus jusqu'au 11 juillet 2008.

FAITES-VOUS ENTENDRE !
N.D.L.R.

Nous vous invitons à ne pas manquer les chroniques bi-mensuelles qui paraissent dans le Journal Le Saint-François de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces chroniques paraissent depuis déjà plusieurs années et vous permettent de suivre les différentes activités du Comité ZIP plus régulièrement.

Parfois ce sont des commentaires sur l'actualité environnementale ou des chroniques sur les autres groupes qui font des activités en lien avec le Saint-Laurent.

Ces chroniques sont rendues possibles grâce à la compagnie CEZinc, qui défraie les coûts associés à de telles parutions.

Merci !



CEZinc
Au nom de la Société
en commandite
Revenu Noranda

PROFITEZ DE
VOS VACANCES
ET DE VOS
QUELQUES
INSTANTS
DE CALME DE
L'ÉTÉ POUR
RÉFLÉCHIR
SUR VOTRE
UTILISATION
DE L'EAU.
PENSEZ À LA
FAÇON DONT
VOUS
POURRIEZ
AMÉLIORER LA
SITUATION.

D'AUTRE PART,
N'HÉSITÉS PAS
À PARLER DU
COMITÉ ZIP ET
À INCITER VOS
PARENTS ET
AMIS À
DEVENIR
MEMBRE.
PLUS NOUS EN
AURONS, PLUS
NOUS
POURRONS
PARLER D'UNE
VOIX FORTE
AUX
AUTORITÉS
POUR FAIRE
CHANGER LES
CHOSSES.

LE PRIX D'UNE
CARTE DE
MEMBRE
POUR LES
INDIVIDUS EST
TOUJOURS DE
10\$ PAR ANNÉE.

Venez célébrer le 15e anniversaire
de fondation du Comité ZIP Haut
Saint-Laurent avec nous !

C'est un rendez-vous le samedi 7
juin 2008 à 18h pour un délicieux
méchoui suivi d'un spectacle de
Denis Miron et André Gibeault du
groupe T'es pas game

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Courriel : _____
Téléphone : _____

Pour devenir membre, faire un don ou acheter vos billets du 7 juin,
retournez votre coupon avec paiement au



Comité ZIP du Haut Saint-Laurent
28 rue Saint-Paul, bureau 206
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4A8